

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1004 29/09/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 septembre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Djama Abdillahi, agent technique auxiliaire 8e échelon, précédemment en service aux Finances, est mis à la disposition du Chef du Service des Contributions directes, pour servir en qualité de planton, en remplacement numérique de Ali Bouh, licencié. La présente décision a effet pour compter du 1er septembre 1952